

CHAPITRE V

CONCLUSION DE CE RÈGNE — ADOUCISSEMENT DE L'ESCLAVAGE

Mais il y avait de ce progrès qui s'accomplissait dans le monde païen un symptôme, le plus visible de tous dans l'ordre extérieur des sociétés, très-notable pendant tout le cours du siècle que nous racontons, très-notable surtout au temps d'Hadrien.

L'économie des sociétés antiques renfermait un fait dominant, fondamental, constitutif, sur lequel tout reposait, et qui était la plus haute expression de ce mépris de l'homme dont nous parlions tout à l'heure. Je veux dire l'esclavage.

Qu'était l'esclavage dans le monde antique?

Qu'advenait-il de l'esclavage à l'époque dont nous parlons?

Et, s'il se modifiait, sous quelle influence se modifiait-il?

On a beaucoup écrit sur ce sujet. Je ne prétends pas être aussi profond que d'autres l'ont été; je voudrais être, s'il se peut, plus précis, et, j'oserais dire, plus technique.

§ I — DE L'ESCLAVAGE SELON L'ANTIQUITÉ

Qu'était en soi l'esclavage, je ne dis pas dans son origine primordiale, mais dans les principes actuels, et actuellement agissants, sur lesquels il reposait?

Il y a deux choses dans l'esclavage: le mépris de l'homme et le mépris du travail. Il existe un être subordonné, inférieur, vil, méprisable. Il existe une fonction fatigante, humiliante, odieuse. On accole l'un à l'autre. On trouve que l'esclave est bon pour le travail et le travail bon pour l'esclave. On hait le travail, parce que c'est la peine infligée de Dieu, et contre laquelle l'orgueil humain se révolte. On méprise l'esclave, parce que c'est le souffre-douleur sur lequel on rejette le fardeau du travail. Réciproquement, l'homme libre va bien à l'oisiveté et l'oisiveté convient à l'homme libre. Dans les pays à esclaves, oisiveté et liberté sont synonymes.

Or, quelles étaient les conséquences de ces principes et pour l'esclave et pour l'homme libre?

Pour l'esclave, d'abord, on a dit mille fois, et moi-même j'ai dit plus d'une fois quelles étaient¹ les rudes conséquences de l'esclavage. Parmi les différentes classes d'esclaves, l'esclave industriel en particulier devait être des moins ménagés. L'esclave domestique pouvait avoir la familiarité du maître, gagner bien ou mal sa faveur, être bien traité. L'esclave campagnard avait le plein air et parfois la liberté de la campagne (quoique souvent aussi il travaillât enchaîné); il était d'ailleurs d'un plus sûr rapport, on estimait en capital un vigneron deux mille franes, et un

¹ Voy. *les Césars*, *Tableau*, etc., t. III, liv. III, ch. I, § 2, p. 115, et s.

pêcheur quinze cents francs¹. Mais le pauvre ouvrier que le maître ne voyait pas et qui travaillait à la chaîne dans quelque atelier bien sale et bien noir; qui, réduit à l'état de machine et de mauvaise machine, travaillait mal; qui occasionnait par sa maladresse, sa sottise, sa mauvaise volonté, son désespoir, bien des déchets à son maître; et sur lequel le maître se vengeait en diminuant sa ration de pain noir et en augmentant sa ration de coups: cet esclave dont la pauvre peau marbrée dans tous les sens par le fouet, portait l'endos de toutes les crises commerciales et financières du monde romain, celui-là était bien malheureux.

Nous avons dans l'Europe moderne des ateliers bien répugnants pour l'œil et pour le cœur. Mais, qu'est-ce que cela auprès de l'atelier souterrain, de l'*ergastule*, de l'usine antique que nous a décrite Apulée dans son style bizarre et recherché, mais pittoresque? L'âne qui est le héros de son roman est employé dans une boulangerie, « apprentissage d'un abominable métier... Quels pauvres petits brins d'hommes j'ai vus là! Toute leur peau enluminée de couleurs livides imprimées par le fouet sur leurs dos meurtris; leurs corps, non pas couverts, mais ombragés par une souquenille en pièces; leur tunique, ou ce qu'ils avaient de tunique, laissant à travers les morceaux dont elle était faite leur personne se révéler de toutes parts; leurs fronts lettrés; » (c'est-à-dire marqués de lettres au moyen d'un fer chaud) « leurs cheveux rasés pour une moitié de la tête; leurs pieds dans des anneaux de fer; leurs faces blêmes à faire peur; leurs paupières rongées par les fumeuses ténèbres d'une obscurité chargée de vapeur; leurs yeux à l'avenant; et, à la façon des athlètes qui se saupoudrent de

¹ Columelle, III, de R. r. III, 8. — Juvénal, Sat. IV, 15, 26.

poussière pour combattre, leurs corps tout blanchis de farine mêlée de cendre¹. »

Telle était cette souffrance corporelle de l'esclave, qui était toujours à craindre et que l'intérêt personnel du maître ne tempérait pas autant qu'on veut bien le croire. Qu'on soit possesseur en même temps d'un bœuf et d'un homme, valant l'un et l'autre la même somme d'argent: on ménagera le bœuf parce qu'on n'a pas de sujet de colère contre lui; mais l'homme, contre lequel la rancune, la jalousie, l'irritation peuvent faire compensation à l'intérêt pécuniaire, l'homme très-probablement sera des deux le moins ménagé.

Mais, surtout, le grand malheur de l'esclave et le grand vice de l'esclavage, c'est la dégradation de l'âme. Les anciens en rendent un témoignage d'autant plus marqué qu'il est chez eux moins réfléchi. Nous, modernes, nous préférons le domestique ou l'ouvrier qui a quelques années d'apprentissage à celui qui est tout à fait novice. Mais, en fait d'esclave, il en était autrement; l'esclave tout neuf (*novitius*) avait une valeur très-supérieure à l'esclave qui avait servi seulement pendant un an (*veterator*)². Un an d'esclavage gâtait un homme.

C'est là, en effet, l'impardonnable tort de l'esclavage. Il ne lui suffit pas que ce corps soit enchaîné, il lui faut encore que cette âme soit dégradée! — Il faut que cet homme soit sans Dieu: dans l'esclavage antique, l'esclave est légalement parlant sans aucun dieu; quoiqu'on soit obligé de lui permettre quelques superstitions particulières, il n'entre pour rien ni dans la religion de la cité, ni dans celle de la

¹ Apul., *Metamorph.*, IX.

² *Digeste*, XXI, 16, § 5, de *Public. et vectigal.* (XXXIV, 4), 57, 65, de *Edictio edicto* (XXI, 1).

famille. — Il faut que cet homme soit sans loi morale, car la volonté de son maître doit être sa seule loi; comme le dit énergiquement Ménandre, «son maître est sa loi, sa cité, sa patrie, le but de sa vie, la règle pour lui du juste et de l'injuste¹.»

Il faut enfin que cet homme soit sans famille : telle a toujours été la loi de l'esclavage. Pour l'esclave, il n'y a point de mariage, point de paternité, point d'enfants, point de frères. Dans la logique de l'esclavage, les esclaves ne sont proches les uns des autres qu'à titre de bâtards non reconnus; père, mère, frère, sœur, époux, épouses (si tant est qu'on puisse se servir de ce mot) n'ont entre eux aucun lien légal et sont toujours séparables au gré du maître. L'esclave est l'homme animalisé autant que l'homme peut l'être; vivant ou dans la continence forcée ou dans une débauche abominable; tout au mieux, engendrant au profit de son maître, d'une femme qu'il ne reverra point, de petits esclaves qu'il ne connaîtra jamais. Cette interdiction du mariage est le grand stigmate de l'esclavage. Là où elle a été effacée, comme dans le colonat du quatrième siècle, dans le servage du moyen âge, ou même dans cet autre servage que les czars du quinzième siècle ont introduit en Russie, il n'y a plus eu d'esclave : il y a eu un homme plus ou moins dépendant, mais un homme; par le mariage, il a eu une famille; ayant une famille, il a eu des droits. Là, au contraire, où l'on a maintenu ce stigmate, comme jadis dans notre Amérique ou aujourd'hui dans l'Amérique anglaise, toutes les abominations de l'esclavage antique sont venues à la suite. En effet, il n'y a pas ici à vanter notre christianisme, et l'esclavage des États-Unis,

¹ Ἐμοὶ πόλις ἔστιν καὶ καταφυγὴ καὶ νόμος
καὶ τοῦ δικαίου τοῦτ' ἀδίκου παντὸς κριτὴς
Ὁ δεσπότης. Πρὸς τοῦτον ἕνα δεῖ ζῆν ἔμε.

Apud Stob., LXII, 54.

aggravé par la question de la peau, n'est ni plus doux, ni plus moral que ne le fut l'esclavage païen.

Voilà donc la situation de l'esclave. Maintenant, en face de la loi de la servitude, quelle était la situation de l'homme libre?

Pas plus alors qu'aujourd'hui, tout le monde n'avait dix mille sesterces de rente, et il y avait, alors comme aujourd'hui, des hommes libres réduits à gagner leur vie. Il y en avait d'autant plus, à l'époque dont nous parlons, que malgré les barrières posées par Auguste, les affranchissements étaient devenus plus nombreux, et jetaient sur la place une multitude de gens qui, après avoir amassé à force de sueurs un petit pécule, l'avaient donné à leur maître pour se racheter, et s'étaient trouvés un jour hommes libres et citoyens romains, mais sans un sou.

Le travail était donc souvent imposé à l'homme libre. Et cependant le travail était pour l'homme libre une telle déchéance qu'il faisait tout pour y échapper. De là la multiplication à l'infini de ces situations intermédiaires qui ne sont pas le travail et qui ne sont pas la fortune, de ces industries interlopes, peu utiles et par suite peu morales, dont le développement, qui est une plaie pour les sociétés modernes, était pour les sociétés d'alors une plaie bien plus grande encore. On se faisait histrion, prêtre d'Isis, prêtresse d'Adonis, devin, astrologue, gladiateur, laniste, cocher ou palefrenier du cirque, danseur, danseuse, bouffon; on se faisait, à des degrés divers, *leno*, *lena*, *hétaire*, *meretrix*, *scortum*, tout cela plutôt que de travailler; hommes, femmes, enfants, encombraient à l'envi ces carrières, plus lucratives et même plus honorées que le travail. On se faisait même mendiant, quoique la mendicité fût un peu moins

honorée et un peu moins lucrative. On se faisait surtout parasite, et le parasitisme était à Rome une profession presque officiellement constituée.

Mais ces industries-là, quelque développées qu'elles fussent, ne pouvaient nourrir tout le monde. De plus, même dans ces nobles métiers, l'homme libre rencontrait la concurrence de l'esclave. Et il fallait bien par compensation que, sur le terrain propre à l'esclavage, c'est-à-dire dans l'industrie manuelle, l'homme libre fit concurrence à l'esclave. Il y avait ainsi, au fond de la société, nombre de malheureux réduits à accepter la honte du travail et qui, libres citoyens de leur ville ou même citoyens de Rome, s'avilissaient au point de faire usage de leurs propres mains¹.

Or, ces ouvriers libres, n'étaient guère plus estimés ni guère plus heureux que les esclaves².

¹ Voyez dans Épictète la misère et les regrets d'un esclave affranchi, (apud Arrian IV, 1, 23, 41.)—Il y avait aussi des hommes riches tombés dans la misère. (Philon., *Quia omnis probus liber.*) — Valère Maxime cite P. Rupilius, qui, avant d'être consul, s'était mis aux gages des publicains (VI, IX, 8). — Sur la proportion des ouvriers libres, affranchis ou esclaves, V. le *Code* et le *Digeste* sur l'*action Institoria*, D. XIV, 5, IV, *Cod.* 25, où l'on voit que la plupart des commis et préposés en fait de commerce, banque, etc... étaient des esclaves; et le passage de Cicéron où il fait appel à tous les intérêts, même à ceux des esclaves. *Catil.*, IV, 8.

² Sur le mépris des professions industrielles, j'ai cité ailleurs Cicér., *de Rep.*, I, 2, *de Leg.*, I, 17, et surtout *de Off.*, I, 42, où il appelle le salaire de l'ouvrier *auctoramentum servitutis*.—Aristote dit également que le service de l'ouvrier est un esclavage limité. *Polit.*, I, V, 9. — Tous les Grecs, excepté les Corinthiens, méprisent les artisans. Hérod., II, 167. — Platon les met au dernier rang de sa république. *Rep.*, II.—Aristote veut que les laboureurs soient esclaves, et il exclut les artisans des droits de citoyens. « Ceux qui travaillent sont esclaves par l'âme, et s'ils demeurent libres, c'est que l'État manque ou d'esclaves pour les remplacer ou de force pour les réduire en esclavage. » *Polit.*, II, IV, 13, V, 5; III, II, 8, III, 2, 3; IV (7) VIII, 5, V, (8) II, 1; VI (4) XII, 3, VII (6), II, 2. — Voy. les railleries de Plaute sur les hommes qui se vendent eux-mêmes. *Curcul.*, IV, 1490, et *alibi passim*. — La délibération de Lucien sur le choix d'un état et son aver-

En effet, faire fortune par le travail de ses mains était à peu près impossible alors. Vivre du travail de ses mains était déjà bien difficile. L'homme qui travaillait était trop méprisé pour que personne lui vint en aide. Un conseil, un encouragement était bien rare pour lui; une aide pécuniaire, une avance plus rare encore. Pouvait-il, comme aujourd'hui s'engrener dans une grande machine industrielle, s'associer librement sous un patron? Sans doute, alors comme aujourd'hui, quoique en plus petit nombre, il y avait des gens riches, disposés à faire fructifier leurs capitaux par l'industrie. Mais il ne leur fut pas venu en pensée de faire ce qui se fait aujourd'hui: appeler les bras inoccupés, traiter librement avec des ouvriers libres, leur fournir l'atelier, les matières premières, les outils, le crédit, et profiter de leur labeur en le rétribuant; c'était une idée qui ne venait à personne. Plutôt que ces marchés si complexes, si sujets à discussion et à rupture, avec des messieurs libres comme vous; plutôt que de faire un prix avec des ouvriers, il semblait aux capitalistes d'alors bien plus simple d'acheter des ouvriers. Ils achetaient 10, 20, 50, 100 esclaves, ils les installaient dans un atelier; ils les faisaient travailler à coups de fouet; ils les nourrissaient tant bien que mal et ils ne leur donnaient rien. C'était, sinon plus profitable, du moins plus commode.

Vis-à-vis de ces habitudes, que pouvait faire le travailleur libre? Lutter contre ces ateliers serviles qui, appuyés sur des capitaux et payant leurs ouvriers avec des coups, donnaient facilement de la mauvaise marchandise à bon marché? Ce n'était guère possible.— Entrer lui-même dans ces ateliers,

sion des professions manuelles, y compris celle même de sculpteur, où excellait son oncle. Lucien, *de Somnio*, p. 2 et s.

y entrer humblement, sans condition, sans marché fixe, sans autre profit à espérer que le pain de chaque jour, à titre d'esclave ou de demi-esclave? Cela arrivait souvent, mais c'était bien dur¹.

Aurait-il pu s'associer de compte à demi avec d'autres ouvriers libres et suppléer au capital par la puissance de l'association? Hélas! nous le savons, et dans notre siècle même, tout autrement favorable à l'industrie, l'expérience de 1848 l'a assez prouvé, l'association des bras ne se passe point du capital. Il y avait, il est vrai, dans l'empire romain, de nombreuses corporations d'ouvriers, libres ou esclaves. Mais ce n'étaient pas des associations industrielles ni commerciales. C'étaient un peu des sociétés de secours mutuels; c'étaient plus encore des confréries amicales et religieuses, dans lesquelles des banquets en commun et quelques deniers assurés pour leurs obsèques, étaient à ces pauvres gens une consolation de leur misère. Ils ne s'associaient pas pour leur industrie, mais plutôt pour se consoler des chagrins de leur industrie.

Cependant un certain genre d'association était possible, celui d'un libre et d'un esclave. Les anciens nous parlent quelquefois d'un pauvre (ils l'appellent ainsi) qui a un esclave ou même des esclaves. Cela se comprend, les esclaves n'étaient pas chers; pour peu qu'il eût un petit capital (4 ou 500 francs), l'ouvrier pouvait acheter un esclave; cet esclave était son apprenti, un peu plus tard, comme nous disons, son *compagnon*; le maître était la tête de cette association, l'esclave en était le bras. Cette situation devait encore être une des plus douces et pour le libre et pour

¹ Vatinus avait été ainsi *manceps proximæ sutrinæ*. Plin., *Ep.* X, 60. Tacite, *Annal.*, XV, 54.

l'esclave. Quoique l'esclave pût souffrir de la brutalité de son maître, le maître de l'indocilité et de la sottise de son esclave, ils avaient besoin l'un de l'autre. Mais, ce petit capital destiné à acheter un apprenti, encore fallait-il l'avoir.

Telle devait donc être la situation du travailleur libre: honni, isolé, et parce qu'il était isolé et disgracié, écrasé par la concurrence du travail servile, travaillant sans cœur, travaillant mal et vivant à grand'peine de son travail.

Ainsi, du même coup, le travail libre et le travail servile se trouvaient condamnés. Parce que le travail était méprisé par l'homme libre, il était plus rudement imposé à l'esclave. Et parce qu'il était exercé en grande partie par les esclaves, il devenait humiliant, impraticable, infructueux pour l'homme libre. Le monde païen en face de cet arrêt: « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, » avait jugé commode de députer une classe d'hommes, laquelle payât à elle seule la dette de tous, et travaillât doublement pour que les autres mangeassent leur pain sans travail. Mais, par une juste disposition de la Providence, advenait ce résultat que, parmi ces libres et ces privilégiés, un nombre plus considérable chaque jour, réduit malgré son privilège à chercher son pain dans le travail, y trouvât la honte et y trouvât à peine le pain.

Est-il nécessaire d'ajouter maintenant que cette défaveur pour l'industrie, libre ou servile, rendait l'industrie peu productive, empêchait le perfectionnement de ses procédés, l'abaissement du prix de ses produits, ne développait guère que les arts de luxe et laissait languir les arts utiles, appauvriissait, en un mot, le genre humain? Nous aurons plus tard l'occasion d'en parler. Du reste, si précieuse